

Rendez-vous en terrain connu

L'étang communal : un atout pour sa commune ?

16 décembre 2019
à Saint-Baudelle

Rémi Bouteloup



MAYENNE - BAS-MAINE



Déroulé de l'après-midi

- Introduction sur les étangs
- Témoignages :
 - Franck Legeay – Maire de la Bazouges-de-Cheméré
 - Sylvestre Janez – Noyant-la-Gravoyère
 - Maurice Boisseau – Maire de Saint-Baudelle
- Visite de l'étang de Saint-Baudelle



Qu'est-ce qu'un étang ?

“Étendue d'eau stagnante d'origine naturelle ou artificielle, avec une profondeur inférieure à 8 m offrant la possibilité aux plantes aquatiques supérieures de se développer sur toute la surface des fonds, et avec une présence d'eau temporaires ou permanente.”

Université de Genève (Oertli *et al.*, 2000)

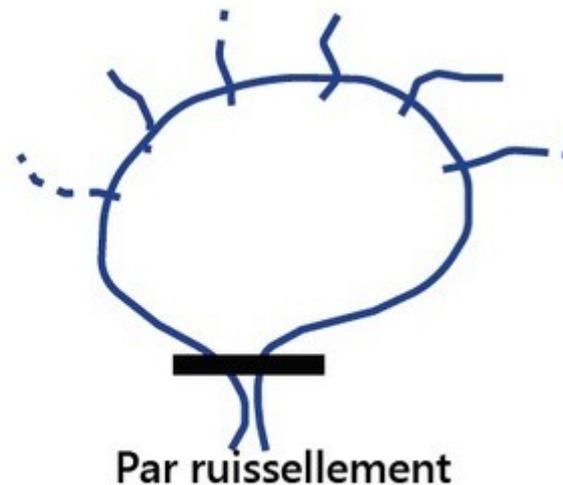
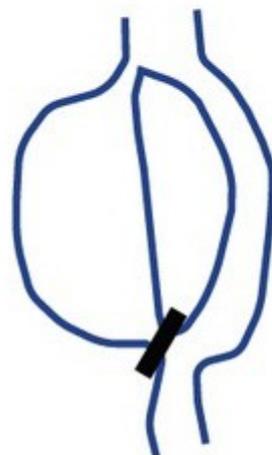


Plusieurs types d'étangs

Les types de plans d'eau

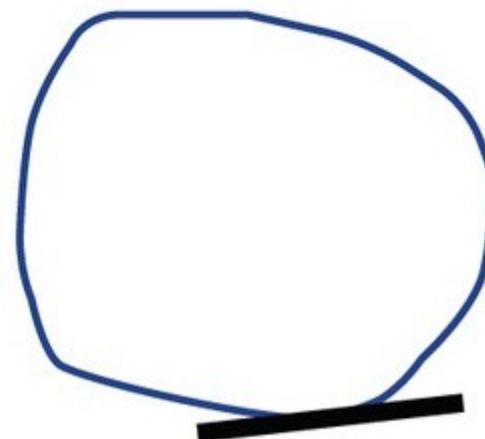
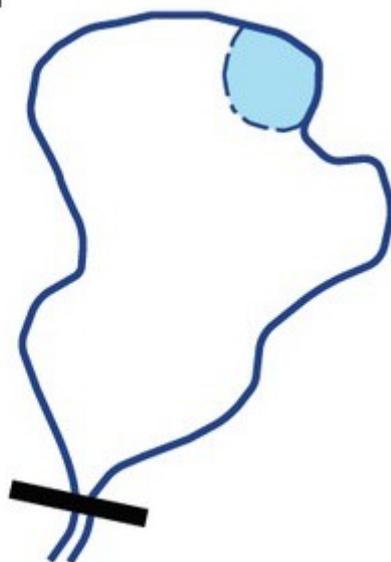
Ils dépendent du mode d'alimentation du plan d'eau :

En dérivation



Sans communication avec un cours d'eau

Sur source



Source : Les plans d'eau en Mayenne, DDT de la Mayenne - 2015



L'étang : quelles influences ?

- Sur la qualité de l'eau :

- augmentation de la température de l'eau

- de 3°C à 7°C pour les étangs sur cours d'eau

- de 1,5 °C et 3°C pour les étangs en dérivation

- diminution de l'oxygénation de l'eau

- légère augmentation du pH de l'eau : modification de la forme d'azote ammoniacale qui devient potentiellement toxique pour les poissons



L'étang : quelles influences ?

- Sur la quantité d'eau :

- évaporation

- infiltration et fuites

- Diminution de la quantité d'eau à l'aval



L'étang : quelles influences ?

- Sur les milieux :

→ modification des habitats : disparition de zones courantes et/ou de zones humides à l'emplacement de l'étang

→ selon la gestion de l'étang, colmatage du lit du cours d'eau en aval suite à une vidange mal maîtrisée



L'étang : quelles influences ?

- Sur les espèces :

- ruptures de continuités écologiques : libre circulation des poissons dans les cours d'eau

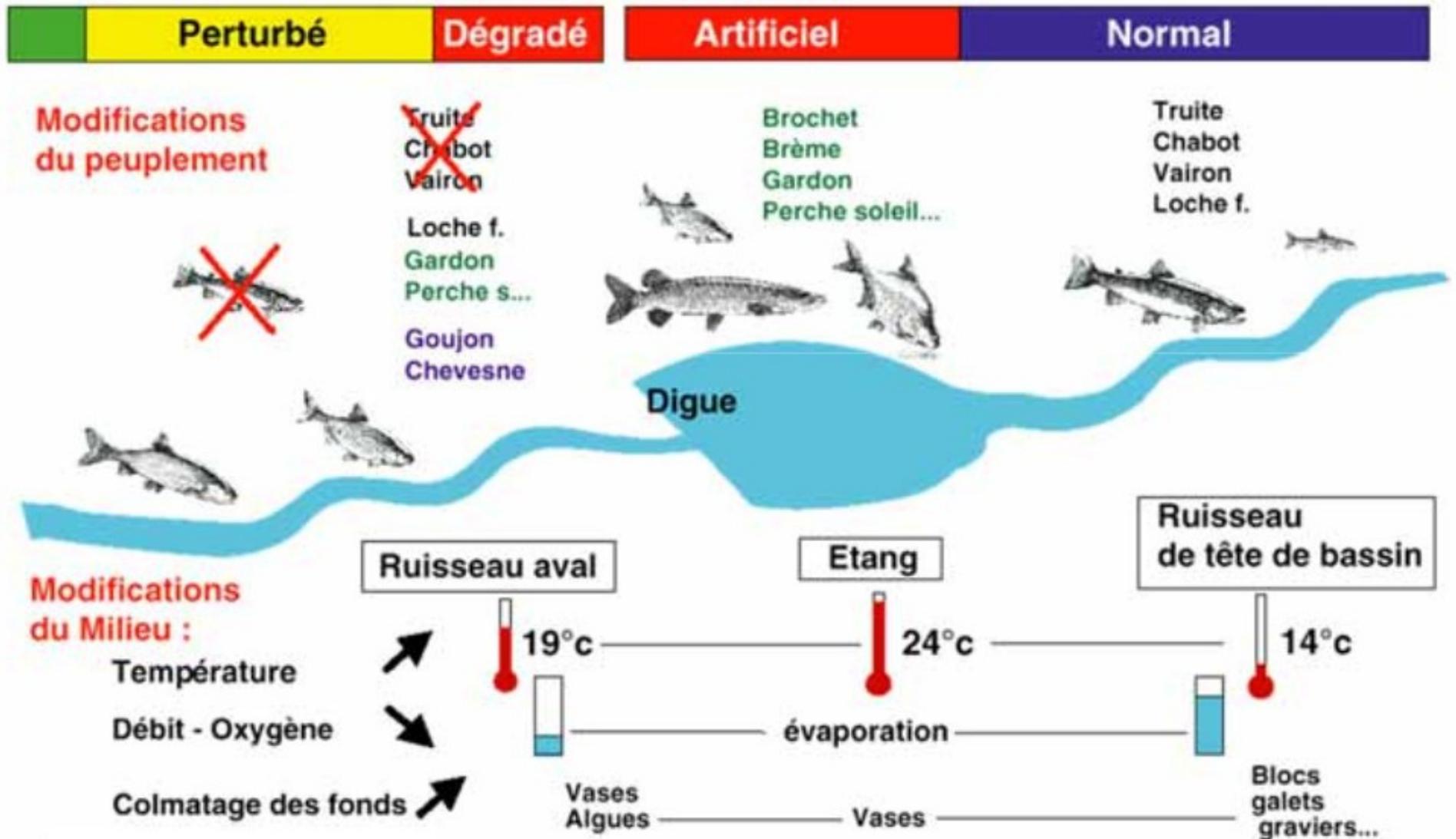
- isolement des populations de poissons

- modification des peuplements piscicoles

- apparition de nouvelles espèces liées aux milieux stagnants



L'étang : quelles influences ?



Source : Thibault Vigneron – CSP – AELB 1999



Un cadre réglementaire

- Basé sur plusieurs critères :

- La date de création de l'étang
- Sa connexion avec le réseau hydrographique
- La réglementation applicable à sa création

→ se référer à la Direction Départementale des Territoires

→ Obligation de régulariser son étang avant toute intervention :

- Effacement de l'étang
- Déconnexion de l'étang



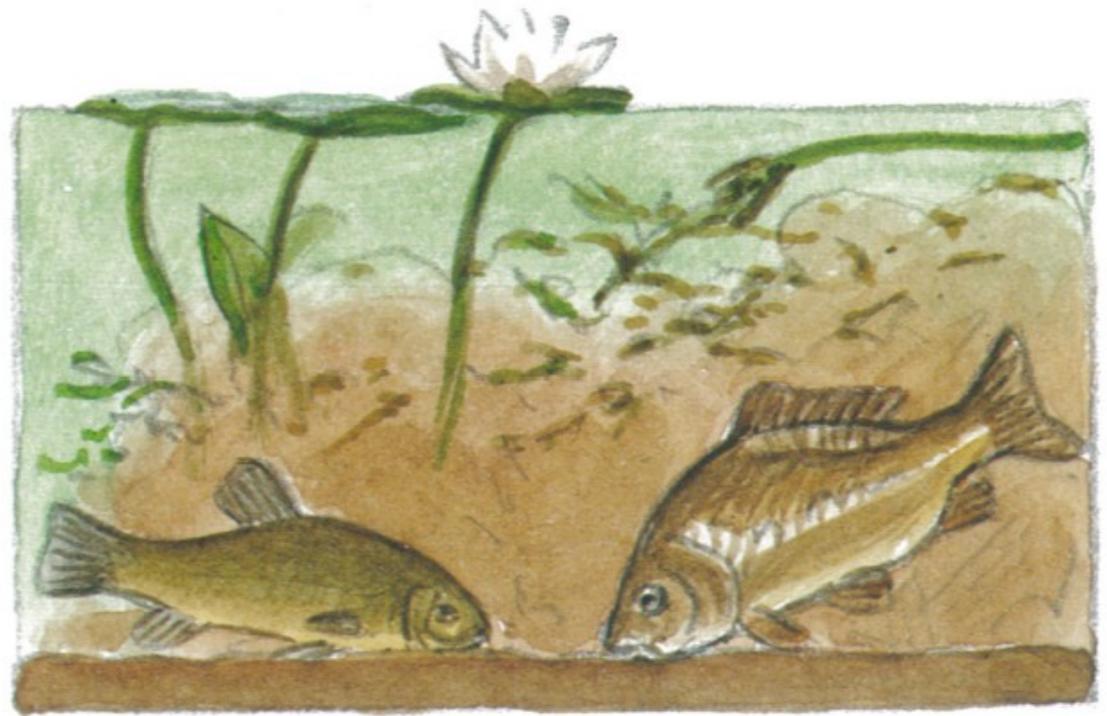
Principe et enjeux liés à la gestion d'un étang



Constat

De nombreux étangs communaux à vocation de pêche de loisirs et de balade du “dimanche” : très pauvre en biodiversité

- Tonte des bords
- Possibilité de faire le tour de l'étang
- Beaucoup de carpes (ou tanches)
- Pas de végétation aquatique



Quelles solutions pour améliorer la situation ?

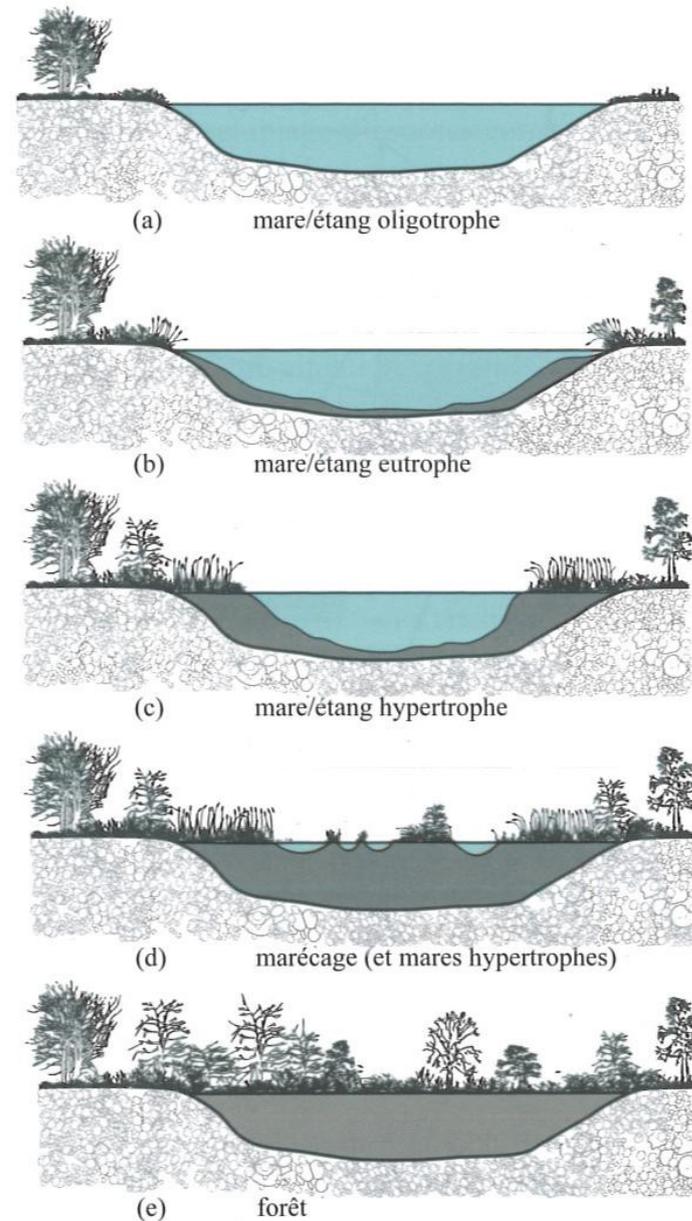


Évolution naturelle des étangs

- Système en évolution constante

- Deux objectifs opérationnels pour la gestion :

- Freiner l'atterrissement
- Limiter l'eutrophisation (excès de nutriment)



Gestion piscicole des étangs • Formules d'empoisonnement

Espèces	Formule de base (kg/ha)	Étang mixte (kg/ha)	Étang à carnassiers (kg/ha)
Gardon	15	60	30 / an
Rotengle		30 (si complément du gardon)	50 / an si complément du gardon
Carpe	30 (2 étés, 200g)	20 à 30 (1 ou 2 étés)	20 (2 étés) et 10 (2kg)
Tanche	20 (2 étés)	20 (150 à 300g)	5 tous les ans
Brème	?	?	
Sandre	?	10 à 15	40 si pas de brochet
Perche	?	5 (15 cm environ)	10 petites perches 15 cm (implique plus de poissons blancs)
Brochet	70 (100 à 300g)	10 à 15	40 à 50 si pas de sandre
TOTAL	Env. 135	Env. 160	Env. 180

Attention : au bout de 2-3 ans l'étang aura produit du poisson, il faudra contrôler la population : enlever et ré-équilibrer



Gestion piscicole des étangs

- Les habitats des poissons

Espèces	Habitat
Gardon	Végétation, racine de saule, gravier, blocs, murs de soutènement
Rotengle	Zones végétalisées
Carpe	Végétation de faible profondeur
Tanche	-Zones végétalisées -Végétation peu profonde en secteurs abrités
Brème	-Se nourrit de végétaux -Plantes aquatiques, branchages
Sandre	Concentration de chlorophylle soit milieux nettement eutrophes -Fond non vaseux (racines, sable, gravier)
Perche	-La zone de végétation doit représenter 20% de la surface totale avec une densité de recouvrement supérieur à 30% du fond -Zone de végétation submergée et zone pélagique -Branchage ou racines
Brochet	-Ceinture de végétation littorale dont la partie submergée, représente 20% de la surface du plan d'eau -Végétation aquatique recouvre en été 40 à 80% de la surface de l'eau distribué en « îlots » -Souche immergées (favorise l'implantation de gros brochet à l'écart de la zone littorale, en bordure) -prairie inondée de 0,5 à 1m de profondeur.



Gestion de l'étang

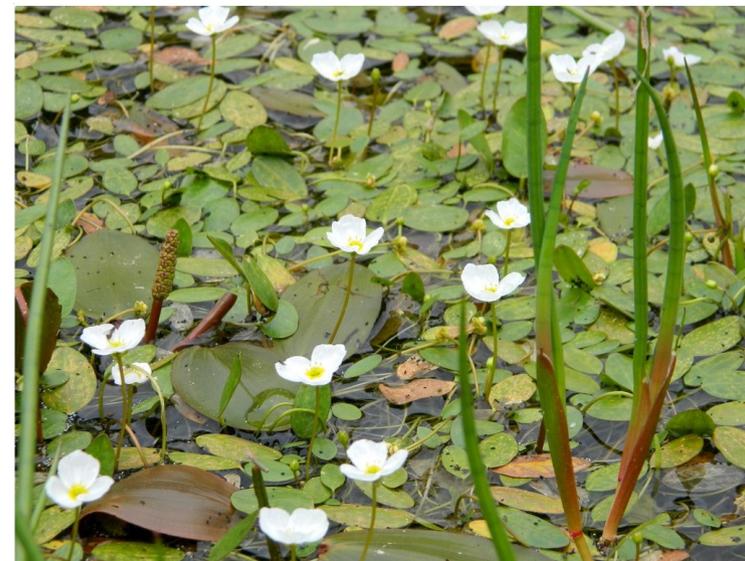
- Mise en à sec (vidange)

- Limite l'eutrophisation de l'étang

- Minéralisation des vases

- Permet de contrôler les

peuplements piscicoles (enlever du poisson)
et les espèces exotiques envahissantes



Flûteau nageant (*Luronium natans*)

- Vidange conseillée tous les 2-3 ans

- Favorise le développement de plantes aquatiques patrimoniales



Cadre réglementaire pour les vidanges

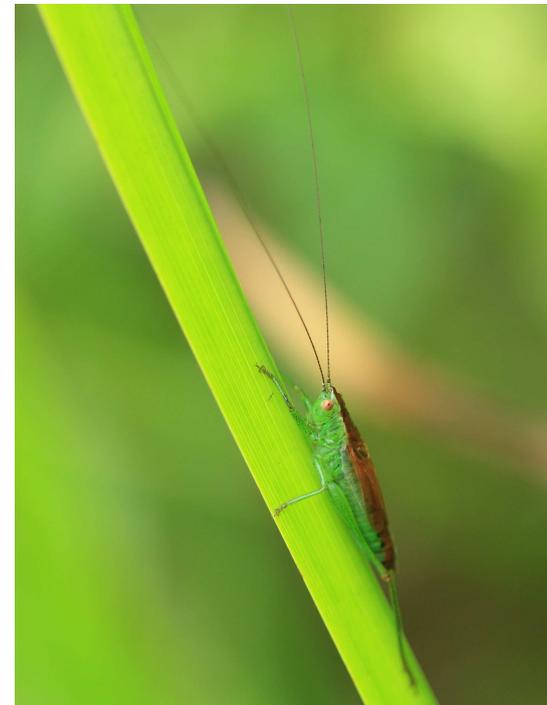


Gestion de l'étang

- Entretien de la végétation en rive (fin d'été - automne)
- Gestion des ligneux
 - Limiter la colonisation des saules

→ Maintenir les habitats ouverts favorables à la faune et la flore

Grande douve
(*Ranunculus lingua*)



Conocéphale
des roseaux
(*Conocephalus
dorsalis*)



Les étangs en Mayenne

- Plus de 8 000 plans d'eau en Mayenne
- Richesse biologique rare sur certains étangs mayennais (espèces végétales aquatiques et semi-aquatiques, oiseaux, libellules...)



Fuligule morillon



Flûteau nageant



Littorelle à une fleur



Cordulie à corps fin



Constat

- Présence des espèces patrimoniales liée à la gestion des étangs
- Peu de connaissances récentes sur l'état de la biodiversité des étangs (beaucoup de données anciennes)
 - Nécessité de communiquer et de partager les expériences vertueuses sur le territoire afin de régulariser et de remettre en gestion les étangs mayennais.
- Un projet actuellement de conseil et travaux pour la gestion patrimoniale des étangs au CPIE



Place aux témoignages

